



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2003

*L'assemblée générale annuelle de l'Association pour la protection de l'environnement du lac Jally aura lieu le **dimanche 8 juin** de 8 h 30 à 11 h 15 dans la salle du conseil municipal au Complexe municipal de Saint-Paul-de-Montminy 309, 4^e avenue, Saint-Paul*

Jeanne, Paul et Françoise

QUE SERAIS-JE SANS TOI?

C'est le titre d'une chanson de Jean Ferrat que vous connaissez probablement; je la fredonne en pensant qu'une association sans vous, les membres, serait quoi?... un squelette inarticulé et évidemment mort!

Mais vous êtes là et chacun est important et travaille à sa façon pour rendre l'environnement du lac plus beau, plus propre, plus merveilleux et plus sain.

Lors du sondage, vous vous êtes exprimés dans un climat de franchise, de respect et de partage. Il est vrai que l'Association veut agir comme éclairer et rassembleur mais les actions, les paroles, les gestes de nous tous, quels qu'ils soient, nous reviennent et nous en profitons tous personnellement.

Et la force du groupe, où les membres sont solidaires et proactifs s'en trouve augmentée. À cela, bien sûr, s'ajoute le plaisir de travailler et de vivre...

Ne manquez pas l'assemblée générale du 8 juin

Pour agir...

Pour encourager...

Pour continuer...

On compte sur vous... avec nous!

Jeanne Caron, présidente





UNE SEULE MISSION... UN LAC EN SANTÉ

Aujourd'hui

Réflexion... remise en question... ajustement... enlèvement vers une nouvelle lancée... un nouveau souffle... voilà ce que vit présentement notre Association. Cela est sain et signe de vitalité.

Hier

Notre Association existe depuis plus de 20 ans. Nous connaissons tous les résultats positifs de notre action commune ; la jouissance d'un lac d'assez bonne qualité malgré sa vétusté et sa fragilité. Le résultat actuel est donc la récompense d'efforts constants de chacun d'entre nous et même de sacrifices pour certains (destruction de quais inadéquats, la mise au rancart des moteurs à essence, etc)

Demain

Étant de plus en plus conscients de l'importance de la protection de notre environnement, soyons de plus en plus vigilants et actifs. Dans notre intérêt à tous, poursuivons notre démarche.

Les yeux fixés sur l'objectif spécifique...

Ayons les yeux fixés sur l'objectif spécifique de notre Association : la protection de l'environnement pour un lac en santé... et restons-en là. C'est déjà là tout un contrat ! Ne nous éparpillons pas. Notre travail (principalement celui de l'exécutif) sera moins lourd et plus efficace... en plus d'assurer plus facilement la relève !

Ne le prenons pas « personnel » !...

Ne personnalisons pas les problèmes. **Solutionner un problème d'environnement est bénéfique pour tout le monde** : par exemple, à l'embouchure du lac, le problème du dépôt de gravier et de sable accumulé au fil des ans qui empêche l'écoulement libre de l'eau et qui provoque des débordements du cours d'eau sur les terrains adjacents en période de crue (sans oublier que cette zone en est une de fraie pour la truite). Solutionner ce problème serait un acquis important pour la qualité de l'eau de notre lac, et ce faisant, bénéfique pour nous tous.

C'est, nous semble-t-il, dans cette OPTIQUE qu'il nous faut aborder les problèmes et les solutions concernant notre environnement.

Poursuivons donc ENSEMBLE nos efforts ; c'est dans l'intérêt de tous.

*Votre exécutif
Jeanne, Françoise, Paul.*



IL Y A VISITE ET... VISITE !

Au cours de l'hiver 2002-2003, certains résidents ont malheureusement reçu la visite de cambrioleurs qui ont brisé des portes, volé et endommagé certains biens.

Il serait important que tous soient vigilants afin de pouvoir identifier toute allée et venue douteuse ainsi que toute personne suspecte. (Description de la personne, marque, modèle et couleur du véhicule, numéro d'immatriculation, etc.)

N'hésitez pas à communiquer avec la Sûreté du Québec au besoin **(418) 248-3706**.

Pour la sécurité de TOUS, ayons tous l'OEIL OUVERT.

Guy Garant

ÊTRE MEMBRE SIGNIFIE: EXPRESSION, SOLIDARITÉ, ENVIRONNEMENT.

Notre Association a été fondée depuis 1979 avec des objectifs bien précis en vue de la protection de notre lac et de notre milieu de villégiature.

Comme tous les organismes nous devons :

- 1° Solliciter et conserver nos membres.
- 2° Fonctionner avec les contributions monétaires de nos membres.
- 3° Donner à nos membres le droit de vote lors de décisions à prendre pour le respect de chacun.

C'est à partir de ces intentions que notre exécutif a réfléchi sur la notion de membre (voir documentation incluse dans l'envoi).

Notre exécutif tient beaucoup à ce que les riverains qui ont choisi cet endroit de villégiature soient tous membres et participent à l'assemblée générale.

Les votes reliés à la fonction de membres sont très importants pour l'ensemble des riverains.

Nous devons aussi voter sur le montant de la cotisation 2003-2004 à l'assemblée générale.

Pourquoi faire autrement? Nous considérons que le couple propriétaire doit aussi pouvoir participer aux décisions à prendre en votant tous les deux. Notre exécutif propose que la cotisation soit établie comme suit:

| | |
|--------------------------------------|-------------|
| Le couple propriétaire : | 25\$ |
| Le propriétaire adulte seul : | 15\$ |
| Enfants de 16 ans et plus : | 10\$ |

Tous ces membres cotisants auront droit de vote.

Nous encourageons les dons des jeunes et de tous les riverains qui aiment la nature et veulent la protéger.

Pour plus d'informations vous pouvez nous contacter.

Au plaisir de vous rencontrer nombreux à l'assemblée.

Françoise Lamonde Caron, sec. trés.



La Centrale des Appels d'Urgence de la région de
Chaudière-Appalaches

Un certificat d'excellence a été décerné à CAUCA selon des critères élevés de performance par la National Academy Medical Dispatch. Seuls 69 centres au monde possèdent ce précieux certificat. CAUCA traite globalement les appels reçus du 911 et les classe selon leur niveau de priorité pour les services de police, d'ambulance et d'incendie. (Cette nouvelle est un court extrait d'un article du journal local de *L'oise blanche* paru en octobre.)

Les membres de notre Association profitent de la publication de *l'Échos* pour remercier le personnel de CAUCA et les féliciter pour le travail de première ligne qu'ils effectuent.

Nous apprécions que le 911 soit implanté au lac avec CAUCA et nous remercions la municipalité de Saint-Paul qui a défrayé le coût des panneaux de signalisation. Nous sommes aussi reconnaissants envers Louis Caron qui s'est occupé de la conception du projet en lien avec les intervenants de CAUCA. Pour l'installation des panneaux, Pierre Caron et Louis ont accompli ce travail. Un plan cartographique est aussi terminé par Louis. Ce projet finalisé avec CAUCA rend plus sécuritaire les séjours au Lac Jally.

Merci aux artisans de ce programme.

Françoise Lamonde Caron, sec. trés.





POUR APPRÉCIER LA VALEUR DE L'EAU...

On dit souvent que pour apprécier une chose il faut en manquer. Il nous faudrait donc manquer d'eau pour en apprécier toute la valeur et la nécessité ?

« L'eau, cette ressource, rare, essentielle pour la vie, doit être considérée comme un trésor naturel faisant partie de l'héritage commun de l'humanité ». (Frédérico Mayor, d.g. de l'UNESCO).

Dans le monde, un individu sur six est confronté au manque d'eau potable.

L'eau est un bien précieux, en sommes-nous vraiment conscients ?

Chaque canadien utilise 326 litres d'eau traitée par jour, (environ 80 gallons).

L'eau est un bien précieux, en sommes-nous vraiment conscients ?

Toutes les huit secondes, dans le monde, un enfant meurt d'une maladie reliée à la pénurie d'eau potable et de services sanitaires

L'eau est un bien précieux, en sommes-nous vraiment conscients ?

40 % de la consommation d'eau potable passe directement aux égouts par les toilettes...

L'eau est un bien précieux, en sommes-nous vraiment conscients ?

Une goutte d'eau à la seconde d'un robinet qui fuit représente 795 litres par mois et 9 540 litres par année.

L'eau est un bien précieux, en sommes-nous vraiment conscients ?

L'OCDE estime à 1 000 milliards de dollars d'investissements nouveaux pour que les pays bénéficient de conditions d'assainissement convenables.

L'eau est un bien précieux, en sommes-nous vraiment conscients ?

Environ la moitié de toute l'eau traitée sert à arroser les pelouses, les terrains de golf, les potagers, laver les entrées de cour, laver les autos, à remplir les piscines...

L'eau est un bien précieux, en sommes-nous vraiment conscients ?

Chaque chasse d'eau déverse de 15 à 25 litres d'eau potable à l'égout.

L'eau est un bien précieux, en sommes-nous vraiment conscients ?

L'eau a été reconnue comme droit de l'homme par un comité de l'O.N.U. C'est une condition préalable à la réalisation des autres droits de l'homme. (O.N.U., 4 décembre 2002).

En serons-nous plus conscients ?

Victor Caron

Vos articles, photos, suggestions, sites Internet intéressants, etc. sont toujours bienvenus.

Faites-en part au responsable selon le moyen qui vous convient :

Victor Caron,

3505, avenue Laurin, Québec, Qc G1P 1T6

Tél. : (418) 871-5458

E.mail : vcaron@webnet.qc.ca

Équipe du journal

Victor Caron, responsable et saisie des textes
Jean-René Caron, mise en page et impression
Françoise L. Caron, expédition.

Merci à tous les signataires des textes et à ceux et celles qui nous ont fourni des informations pour publication, tous en profitent.

LA QUALITÉ DE L'EAU DU LAC JALLY À L'ÉTÉ 2002

L'échantillon d'eau prélevé en juillet présentait une concentration en phosphore de l'ordre de 14,5 mg/l, ce qui correspond à une qualité plutôt ordinaire. En effet, parmi les douze lacs échantillonnés dans le cadre du programme pilote de suivi (deux lacs n'ont pas suivi le protocole établi), malgré sa faible occupation du territoire, **le lac Jally se classe avant dernier** (onzième) en ce qui concerne sa concentration en phosphore. De plus, les valeurs de transparence ont été faibles tout au cours de l'été, soit parmi les plus faibles des lacs mesurés. Le lac Jally présentait une **transparence moyenne inférieure à 1 mètre** alors que les autres lacs présentaient des valeurs beaucoup plus près de deux mètres. Il faut comprendre qu'une transparence faible se traduit généralement par une eau de mauvaise qualité.

Le graphique suivant présente les valeurs de phosphore et de transparence observées pour les lacs échantillonnés à l'été 2002.

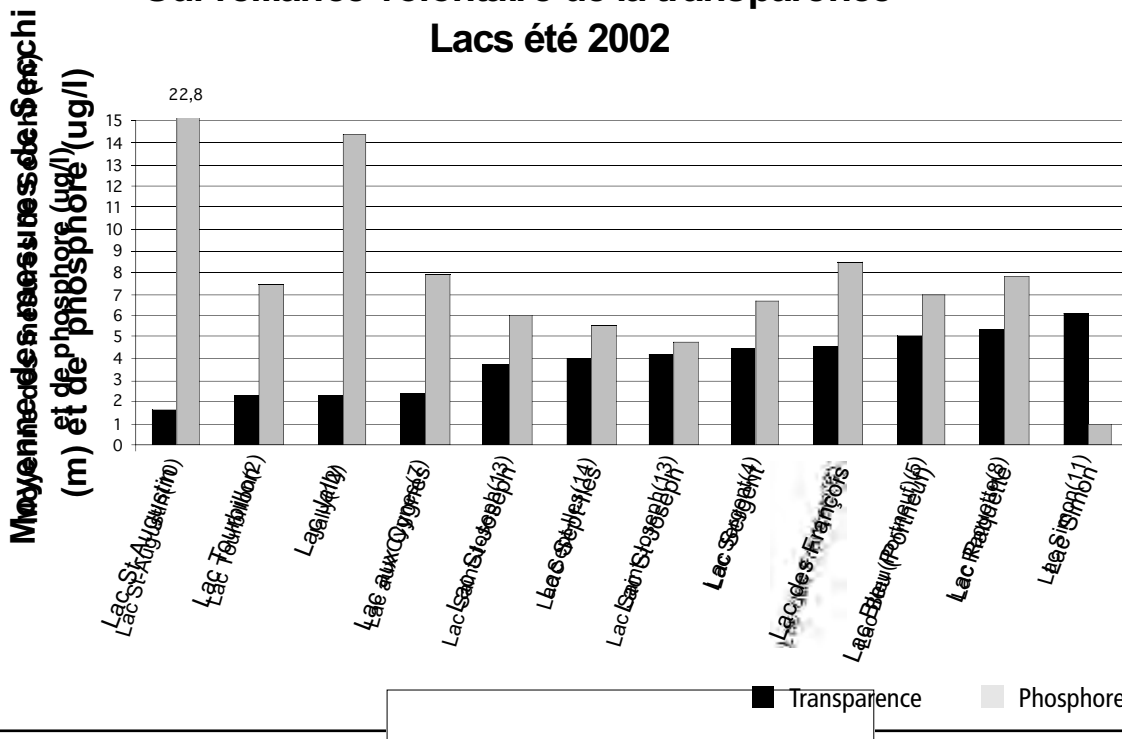
L'épisode de pluie importante que la région a connu au début de l'été n'est probablement pas étranger à ces résultats plutôt décevants. Quoique l'impact associé à cet événement extrême devrait s'atténuer progressivement, la qualité de l'eau mesurée cet été démontre bien à quel point le lac Jally est fragile et qu'il faut davantage se préoccuper de sa protection.

Un lac dégradé se traduit inévitablement par des pertes d'usages et une dépréciation des propriétés riveraines...

Pensons-y!

Éric Wagner

Surveillance volontaire de la transparence - Lacs été 2002



LES LACS ET LE MENV

Dans son mandat de connaissance de l'état de l'environnement, le ministère de l'Environnement du Québec (MENV) a instauré à l'été 2002 un programme pilote de suivi de l'état d'eutrophisation des lacs de villégiature par l'entremise des associations de protection des lacs. Selon le MENV, la mesure de la transparence (aux deux semaines pendant la période estivale) et l'analyse du phosphore total d'un échantillon prélevé en juillet devraient permettre d'évaluer l'état général de l'eutrophisation d'un lac. L'analyse éventuelle des données recueillies sur plusieurs années devrait démontrer l'évolution temporelle des lacs du Québec.

Malgré la portée limitée de ce projet pilote - actuellement seulement quatorze lacs - notre Association a la chance d'y prendre part. C'est madame Jeanne Caron qui a effectué les relevés au cours de l'été 2002. Selon le MENV, le programme devrait se continuer et même s'étendre à d'autres lacs à l'été 2003.

Parallèlement à ce programme, un réseau sentinelle de suivi de la qualité de l'eau de certains lacs devrait s'organiser. La fréquence élevée d'échantillonnage et les nombreuses analyses prévues dans le cadre de ce réseau sentinelle, échantillonnées par les équipes techniques du MENV, viseraient à mieux documenter la qualité de l'eau des lacs du Québec par région. Ces résultats permettraient d'établir un lien entre la qualité de l'eau des lacs du réseau sentinelle et ceux suivis par les associations.

(Voir le tableau et le texte explicatif au verso)

LE PHOSPHORE

Élément présent en quantité dans le milieu terrestre, le phosphore crée un déséquilibre lorsqu'il se retrouve dans le milieu aquatique. En effet, cet élément est le « fast food » des algues et des plantes aquatiques. Un kilogramme de phosphore acheminé dans le milieu aquatique peut permettre la production de 10 000 kg d'algues et de plantes aquatiques. Ainsi, l'apport de phosphore vers le lac, généralement à cause des activités humaines, entraîne nécessairement une surabondance de plantes aquatiques et d'algues. Les éléments suivants sont liés directement à l'enrichissement des plans d'eau par le phosphore :

- fosses septiques inadéquates;
- les eaux usées domestiques sont fortement concentrées en phosphore;
- les bandes riveraines du lac absentes ou insuffisantes ainsi que celles des ruisseaux et fossés se drainant vers le lac ;
- les bandes riveraines limitent l'érosion et retiennent le phosphore en milieu terrestre;
- usage de fertilisants (engrais chimiques, fumier et compost) dans les limites du bassin versant du lac;
- plus de la moitié des fertilisants utilisés sur les terrains riverains va atteindre le lac;
- usage de savons contenant des phosphates par les riverains; par ailleurs, l'utilisation des savons sans phosphate ne peut que participer au contrôle du phosphore;
- déboisement excessif sur les terres qui se drainent vers le lac;
- le lessivage des terres déboisées exporte du phosphore vers les milieux aquatiques.

Ainsi, les causes de la surfertilisation sont faciles à cerner et elles sont presque exclusivement dues aux activités humaines. Pour en savoir plus, vous pouvez consulter les sites Internet suivants :

FAPEL

<http://fapel.org/frphos.htm>

RAPPEL (Associations en Estrie)

www.rappel.qc.ca/ELqualiteeau2.html

Maine Department of Environmental Protection

www.state.me.us/dep/blwq/doclake/fert/phospage.htm

Environmental Protection Agency (USA)

www.epa.gov/305b/98report/chap4.pdf